

Pre d'abonnement ;
Deux piastres par An
PAYABLE D'AVANCE.

Tout semestre commencé se paie en entier.
Pour les Etats-Unis, les frais de poste étant obligatoires jusqu'à la frontière, les abonnés auront à payer deux piastres et demi en monnaies du Canada ou l'équivalent en monnaies des Etats-Unis.

PARAIT LE
Mardi et le Vendredi.

Vol. VIII.

Le Franco-Canadien

F. G. MARCHAND, REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

St. Jean d'Iberville, B. C. Mardi 4 Février 1868.

Prix des Annonces :

Six lignes, première insertion 50
Chaque insertion subséquente 13
Dix lignes, première insertion 67
Chaque insertion subséquente 17
Au-dessus de dix lig. par lig. 7
Chaque insertion sub. par lig. 2

Toutes lettres d'affaires, communications et correspondances doivent être adressées franc de port au propriétaire du Journal.

No. 69

Revue Parlementaire.

L'EMIGRATION.

Le débat sur la proposition de M. Marchand au sujet de l'émigration aux Etats-Unis, a été repris dans la séance du soir.

MM. Tremblay, Hemming, Bellingham, Benoit, Le Cavalier, Pelletier, Lavallée, Robert, Clément, Gendron, Bachand, Chauveau et Marchand ont pris successivement la parole, et la séance s'est prolongée jusqu'après minuit.

Voici le discours de M. Tremblay :

M. le Président,

La question de la colonisation intéresse trop vivement les comités que je représente pour qu'il me soit permis de garder le silence en cette circonstance. Néanmoins je ne dirai que quelques mots, car je ne veux pas plus mériter le reproche de parler trop longuement que celui de parler trop souvent.

Quelqu'importante que soit la question d'éducation, je suis bien aise de voir que le gouvernement semble vouloir donner la préférence à celle de la colonisation, et lui vouer une plus grande part d'attention.

Sous le rapport de l'éducation, nous avons peu à envier aux autres peuples ; j'entends dire que notre système d'éducation vaut ceux de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, tous plus ou moins propres à développer les ressources de l'intelligence humaine.

Dans les sciences, dans les arts, il y a entre eux et nous la différence des siècles, employés à la confection de ces monuments, de ces chefs-d'œuvre, de la sculpture, de la peinture, qui sont pour l'étudiant l'histoire vivante du passé ; il y a aussi la différence des conditions d'existence en faveur de ceux que des aspirations ardentes poussent à l'étude du beau et du vrai.

Qui a vu les enchantements de Paris, qui a vu les merveilles de Rome, ce sanctuaire des arts, des sciences, de la philosophie, peut se former une idée des avantages dont jouit l'étudiant au sein de cette nature d'une incomparable fécondité, sous le beau ciel d'Italie que l'on contemple avec une admiration toujours nouvelle.

Si notre système d'éducation a besoin de subir quelques modifications, demandons-le à l'honorable ministre de l'Instruction Publique qui, pour cette fin a visité, les principaux établissements des divers Etats de l'Europe ; demandons-le à ces habiles professeurs qui, grâce à la libéralité de l'Université Laval, ont pu puiser la science aux sources mêmes que je viens de mentionner, et qui, au milieu de ce concours immense d'étudiants venus de toutes les parties du monde, ont conquis des palmes glorieuses et pour eux-mêmes et pour le Canada.

Pour favoriser les développements de l'éducation, il suffit donc d'accorder à nos institutions la protection dont elles ont joui par le passé.

En fait de colonisation, qu'avons-nous fait ? Depuis vingt ans, nous avons une commission est agitée, le gouvernement a-t-il rempli ses obligations ?

A-t-il réellement voulu coloniser ?

Les 60000 Canadiens, dispersés dans les divers Etats de l'Union Américaine, ont-ils été entraînés là par esprit d'aventure, ou par la nécessité ?

Les résultats favorables obtenus en divers endroits, sur quelques points de notre territoire, sont plutôt dus à l'indomptable énergie de nos braves colons, à leur amour passionné

du sol natal qu'à l'intervention du gouvernement.

Depuis 20 ans on a dépensé environ \$800,000 pour la colonisation, et pendant dix ans, on a dépensé 3 1/2 millions pour bâtir un palais à 257 législateurs.

Dans le cours de l'année dernière, le gouvernement des Etats-Unis a disposé de 506 millions d'acres de terre : 76 millions seulement ont été donnés aux émigrés, aux soldats, aux institutions d'éducation, aux compagnies de chemin de fer. Nonobstant les besoins pressants d'argent pour faire face à son énorme dette, il déploie une libéralité inaccoutumée en faveur de l'établissement de son immense territoire.

Dans le cours de l'année 1866, 161,000 acres de terre ont été vendus dans le Bas-Canada, et 10,850 accordés gratuitement.

Dans le Haut-Canada, on a vendu 170,827 acres et donné 7,200.

Cette comparaison peut nous faire comprendre l'importance que l'on attache ailleurs à la question de la colonisation.

La Province d'Ontario marche déjà sur leurs traces ; le système des octrois gratuits vient d'y être adopté, ainsi que la loi des patrimones, *Homestead Law*.

Tout le monde s'accorde à dire que notre système de colonisation a été défectueux, et que l'émigration qui s'est dirigée vers les Etats-Unis est due en partie au peu de protection accordée au colon.

Les comités nommés par l'ancienne chambre, dans les dernières années du moins, ont-ils fait quelque chose qui pût donner de l'élan à la colonisation ?

A quoi s'est réduite le plus souvent l'action de ces comités ?

A un commencement d'élaboration de quel vaste projet irréalisable.

A la première séance, on élit un président ; à la seconde, quelques membres viennent inscrire leurs noms pour feindre le *quorum* ; à la troisième, le président, en présence d'un ou deux membres, ajourne *sine die* ; et voilà pendant le cours d'une session de deux mois d'ouvrage d'un pompeux comité de colonisation.

Ce tableau n'est point une œuvre d'imagination ; je donne pour garantie de sa réalité ma propre expérience.

Comme nous inaugurons un nouveau régime, je ne veux pas toucher au passé, bien qu'une étude rétrospective des fautes qui ont été commises pourrait nous être avantageuse.

Malgré les attaques injustes dont j'ai été l'objet dans une autre chambre, je suis entré dans celle-ci sans aucune, sans le moindre sentiment d'animosité.

Je veux sincèrement le bien de mon pays ; c'est là ma politique. Point de confiance aveugle, non plus que de défiance injuste.

Je ne sais quels sont les moyens à la disposition du gouvernement, quels nouveaux projets doivent être soumis pour l'encouragement de la colonisation. Comme les revenus de la province sont limités, les octrois doivent être aussi.

Ce que je désire, et je crois être d'accord sur ce point avec l'opinion publique, c'est que les argentés destinés à la colonisation soient dépensés là où les besoins se font le plus vivement sentir, et non pas pour satisfaire des partis politiques.

Quelqu'un me témoignait dernièrement une extrême surprise que le gouvernement eût accordé certaines sommes d'argent à un comté dont le député avait voté contre la confédération, contre l'établissement d'un

conseil législatif : il paraît même que des ministres reprochaient vivement à quelques-uns de leurs collègues leur libéralité envers ce comté et cet ingrat député.

Si je comprends bien les obligations d'une administration, il me semble que l'un de ses premiers devoirs est d'employer, avec impartialité et dans l'intérêt du pays, les deniers déposés entre ses mains.

Si je comprends bien les devoirs d'un député, le premier est d'agir suivant ses convictions, de travailler à l'accomplissement de ce qu'il croit juste et raisonnable. Si les députés sont des jouets mis par les comités à la merci du gouvernement, si, pour quelques faveurs, ils doivent se constituer machines à voter, la représentation nationale n'est qu'un leurre, une moquerie.

Pour moi, je regarderai toujours comme une injure de donner un vote servile à une administration que je respecte. En parlant de colonisation, je ne puis oublier le comté que je représente.

Le comté de Chicoutimi paie chaque année au gouvernement, en taxes directes et indirectes, environ \$45,000 : est-ce trop que le gouvernement lui accorde en retour quelques mille piastres pour l'ouverture de ses chemins. Le gouvernement a dépensé dans ce comté environ \$30,000 pour divers travaux de colonisation, l'équivalent de ce qu'il a dépensé pour un seul qui n'est dans un comté qui a reçu, outre cela, sa part des argentés de la colonisation.

Le gouvernement a fait ouvrir environ 80 milles de chemins carrossables : les colons ont aussi fait leur part, puisqu'ils ont ouvert 230 milles. Actuellement la première section du chemin Kénagami, comprenant 18 milles de parcours, la principale artère conduisant à des établissements situés à 90 milles du chef-lieu du comté, ou 165 milles des bords du Saint-Laurent ; cette première section, commencée depuis 17 à 18 ans, est à peine praticable pour des voitures à demi-chargées. Voilà comment ont été remplies les promesses faites à la société de Kamouraska. Pour celui qui connaît les misères, les privations de toute espèce auxquelles sont exposés les hardis colons qui entreprennent de pénétrer dans l'intérieur de nos forêts, il y a lieu de s'étonner qu'un plus grand nombre d'émigrés n'aient pas été dirigés vers le territoire de l'Illinois, du Minnesota. J'en sais quelque chose après 17 années de voyages à travers ce territoire ; j'ai partagé quelquefois les angoisses de ces courageux émigrés des comtés de Charlevoix et Kamouraska.

Demandez au vaillant pionnier de la colonisation de la St. Jean, au Rév. M. Hébert, s'il est un héros supérieur à celui du colon qui, après avoir été ballotté pendant dix à douze jours dans une étroite embarcation, doit encore parcourir, tantôt par terre, par des chemins difficiles, tantôt bœtti dans un canot à travers des rapides ou exposé à la fureur des vagues de nos grands lacs, une distance de 40 à 90 milles pour atteindre le petit coin de terre où il bâtira la hutte qui sera son foyer.

De transport, dangers et misère du voyage, morsures des moustiques, travail dur et incessant, privation des choses les plus nécessaires, des secours dans ses maladies, et du prêtre et du médecin, quelquefois même angoisses de la faim, voilà la vie du pauvre colon canadien ; martyr de dix ans qui lui vaudra peut-être la réalisation de ses espérances, l'établissement de ses enfants sur cette terre qu'il aura fécondée de ses sueurs.

Celui qui n'a pas vu notre colon canadien à l'œuvre ne connaît pas combien est fort, combien est puissant l'amour du sol natal pour opérer de tels prodiges de dévouement.

Après avoir été témoin pendant 17 ans des misères, des privations du colon canadien, après avoir assisté à tous les actes de ce drame émouvant où les auteurs figurent aujourd'hui au nombre d'environ 25 mille, puis-je rester indifférent aux sollicitations de ceux qui s'enfoncent encore plus avant dans la forêt, surtout lorsque je suis envoyé par eux pour réclamer leurs droits, pour rappeler au gouvernement qu'il a des devoirs à remplir envers eux, qu'il leur doit un appui spécial et constant. Dans ce laps de temps, 12 paroisses ont surgi comme par enchantement : à ces douze paroisses sont attachées quatre missions. Dans cette épaisse forêt où une fois par année un missionnaire allait rencontrer 50 à 60 familles indiennes, douze prêtres suffisent à peine à l'enseignement religieux. Dans son isolement le colon du Saguenay a aussi compris le besoin de l'éducation : 37 écoles fréquentées par 1500 enfants, écoles dont quelques-unes peuvent rivaliser avec celles des riches villages des bords du fleuve, fonctionnent avec un plein succès. Je suis heureux de mentionner ce fait en présence de l'hon. ministre de l'Instruction Publique.

Voilà ce qui s'est opéré dans l'espace de quelques années au nord de Québec, au-delà de la chaîne des Laurentides, malgré les difficultés de communication, malgré des incendies dévastateurs qui à de courts intervalles, ont détruit les demeures, les effets de ménage, les instruments d'agriculture, les récoltes d'un grand nombre de cultivateurs. Voilà ce qu'a pu effectuer l'énergie persévérante, aidée de quelques deniers du gouvernement.

Car enfin qu'est-ce que \$80,000 répandus sur un aussi vaste territoire ? Le prix d'un quai, un peu plus du tiers du coût de cette fameuse tour centrale d'Ottawa, le prix d'une maison de l'un de nos riches commerçants, \$30,000 répandus sur un territoire de 1000 milles, c'est une goutte d'eau pour l'arroseur.

Cependant, avec ces faibles secours, des faits prodigieux ont été accomplis : des milliers de familles vivent aujourd'hui dans l'aisance.

Je serais ingrat si je ne mentionnais les services rendus à la colonisation par la compagnie Price. La libéralité de cette compagnie dans ses avances et ses crédits prolongés a puissamment contribué au progrès du Saguenay, et je renouvelle devant cette chambre avec une vive satisfaction les sentiments de reconnaissance exprimés par mes compatriotes Canadiens-Français, sur la tombe du noble vieillard qui fut leur ami et leur bienfaiteur, et qui a laissé l'accomplissement de ses projets à des fils dignes de lui.

M. le Président, il serait peut-être curieux de comparer les résultats obtenus dans les divers comtés de la colonisation aux causes de l'émigration aux Etats-Unis. On a voulu coloniser des terrains impropres à la culture, on a ouvert de magnifiques chemins dans des endroits stériles ; on y a entraîné des colons qui, après quelques années de misères, ont pris la route de l'étranger pour ne plus revenir. En examinant les rapports des agents de colonisation, je vois que dans la partie la plus avantageuse du comté de Ri-

mouki, 40 colons seulement résident sur les lots que traverse le chemin Taché. Dans le township Ashburton, sur une distance de 3 milles de défrichements continus, M. Fournier, en visitant son agence, n'a rencontré que deux colons, tous les autres ayant abandonné leurs ouvrages.

Depuis 15 ans que le township Montminy est arpenté, 85 colons occupent des lots et demi-lots.

Dans le township Cassegrain, 4 colons y ont fait des défrichements avec l'intention de s'y établir.

Dans le township Lafontaine, 5 familles se sont fixées sur des lots qu'elles ont commencé à défricher.

Dans le township Chapais, il n'y a pas un seul colon résidant. Plusieurs défrichements ont été faits de chaque côté du chemin.

Il n'y a pas un seul défrichement dans le township Poinchaud.

Dans le township Garneau, il y a 5 habitants.

Dans le township Arago, deux colons ont fait quelques travaux. On a assuré à M. Pagnon que quelques colons s'étaient établis sur le chemin St. Denis, ouvert jusqu'à la frontière américaine.

Deux messieurs du clergé qui ont visité ce chemin dans toute sa longueur, il y a deux ans, m'ont dit qu'il part quelques lots à l'endroit où le chemin traverse la Rivière-du-Loup, tout le terrain compris entre la paroisse Mont-Carmel et la frontière était tout à fait impropre à la culture.

Avec un pareil système de colonisation, nous sommes certains de voir grossir de jour en jour le flot de l'émigration. Si nous dépensons notre argent à ouvrir des chemins dans les endroits stériles, nous éprouverons certainement un fiasco complet. Dirigeons nos jeunes gens dans la Gaspésie, dans les territoires de Mantawa, du Saguenay, là enfin où le colon sera sûr de confier sa semence à un sol capable de le rémunérer de ses sacrifices, de lui payer le prix de ses sueurs.

Si l'étude et la pratique d'un art peuvent procurer certaines connaissances utiles, j'aurai la prétention de croire que je suis quelque chose en fait de colonisation, je prendrai la liberté d'exprimer ce qui me paraît être d'une nécessité absolue pour faire progresser la colonisation.

L'œuvre de la colonisation est-elle une œuvre nationale ? Si oui, alors soustrayons-la aux influences politiques.

Avec les meilleures intentions, un ministre de colonisation sera presque toujours forcé de subir la pression de ses amis politiques. Supposons-le le plus habile timonier possible, il lui faudra reculer devant l'orage si le bon vouloir de ses collègues lui fait défaut, et bien plus encore si eux, qui doivent seconder ses efforts, se tournent contre lui et menacent de le faire périr.

Je ne vois qu'un moyen de remédier à un tel inconvénient : ce serait de faire du département de la colonisation, un département indépendant des partis politiques. Je désire-rais un bureau de la colonisation composé de membres (non députés) choisis dans les localités où il y a, ou dans le voisinage desquelles il y a des terres propres à la culture.

Ce bureau nommerait un surintendant de la colonisation qui ferait la visite des lieux, qui constaterait là où existent des besoins réels, qui communiquerait ses observations, et présenterait tous les ans à une époque convenable un tableau de distribution des deniers de

Feuilleton du Franco-Canadien.

LÉONTA LA QUATERONNE.
PAR ALFRED D'AVELINE.

V — La Chasse.

(SUITE.)

Comme si ses forces eussent repris tout leur ressort, il partit aussi prompt que l'éclair et atteignit le bord de la rivière au moment où le négrier, arrivé au même endroit, par un circuit, venait de monter avec ses compagnons à bord de son bâtiment.

Arrêtez, Weston ! arrêtez, au nom du Ciel ! reprenez votre or, et rendez-moi ma sœur ! s'écria-t-il d'un ton suppliant et en étendant les deux bras vers le marchand d'esclaves.

Tout autre qu'un trafiquant de chair humaine eût eu pitié du planteur en voyant ses traits tout bouleversés, et en entendant sa voix où il y avait des sanglots et des larmes. Mais Weston, blasé depuis longtemps sur toute espèce d'émotion, se borna à le regarder un moment avec une glaciale indifférence. Puis, sans détacher un instant la main de la barre du gouvernail qu'il dirigeait lui-même, il répondit, en se bornant à secouer la tête :

— Mon brave ami, la quateronne est à moi, et ni votre or, ni toute votre misérable Floride ne pourrait me décider à la rendre. Marché fait et marché tenu. Prenez-en donc votre part. Du reste, nous aurons soin de

lui donner un maître trois ou quatre fois millionnaire, et je vous promets qu'elle sera tenue de façon à ne pas vous regretter.

Crawford eut beau recommencer ses supplications, mêler la menace aux prières, se torturer les mains de désespoir ; le négrier continua de secouer la tête, pendant que le schooner, glissant sur les eaux à pleine voile, traversait la barre mugissante de la rivière et disparaissait sur les ondes azurées du golfe. Le planteur en resta comme foudroyé. Se couvrant le visage des deux mains, il se prit à pleurer comme un enfant, sans écouter les pressantes remontrances de Sam, qui le sollicitait à retourner à la ferme, à se débarrasser de ses vêtements trempés d'eau et à prendre quelques repos dont il avait tant besoin ; ce ne fut qu'après un temps assez long qu'il céda aux prières du vieillard et qu'il se laissa entraîner vers sa demeure.

Sa femme, qui ne se doutait d'aucun des événements qui s'étaient succédés depuis la veille, accourut au-devant de lui en disant d'une voix où se décelait toute la joie qu'elle éprouvait :

— Dieu soit loué ! Te voilà enfin de retour ! Comme j'ai été inquiète de ta longue absence !

Mais, en le considérant plus attentivement, elle le vit tout pâle, tout bouleversé, et remarqua que ses vêtements étaient entièrement trempés d'eau.

— Au nom du Ciel, qu'est-il arrivé ? reprit-elle en palpant sa son tour.

En même temps, elle voulut lui prendre la main pour le conduire dans la maison.

Mais il la retira vivement, s'arrêta devant la véranda ; et, montrant du doigt la voile blanche du schooner qui cinglait rapidement sur la surface du golfe :

— Femme, balbutia-t-il, vois-tu ce navire là bas ?

— Eh bien, que veux-tu dire ?

— Je veux dire que c'est le schooner du négrier Weston, répondit-il d'une voix où se traishaient à la fois l'horreur et le remords. Ce schooner emporte ma sœur, ma sœur Léonta, à qui je dois d'avoir été sauvé de la mort et que j'ai vendue, comme un infâme, à cet infâme marchand d'esclaves.

— Crawford, ce que tu dis là n'est pas vrai. Tu as l'esprit troublé. Rappelle-toi ce qui est arrivé : Léonta a péri dans les flots ! exclama sa femme en lui mettant une main sur l'épaule et en le regardant fixement dans le blanc des yeux.

— Oh ! non, je l'ai vendue, et que Dieu me punisse ! Je te montrerai l'argent qui a été le prix de cette infamie, reprit le planteur d'une voix sourde comme si elle sortait d'un sépulcre.

— Comment ! Ta sœur, ta propre sœur, tu l'aurais vendue ? Que le ciel ait pitié de toi ! s'écria la femme en reculant avec un mouvement d'horreur.

Puis, ayant tourné les yeux du côté de la mer, elle regarda pendant quelques instants le navire qui, s'éloignant toujours, s'amoindrisait de plus en plus à l'horizon du golfe, de grosses larmes inondèrent en même temps ses yeux ; et, se cachant tout à coup le visage dans son mouchoir, elle murmura d'une voix

entrecoupée de sanglots :

— Pauvre enfant ! pauvre enfant !

Un moment après, elle se retourna pour rentrer dans la maison. Mais Crawford, la saisissant aussitôt par le bras :

— Femme, lui dit-il, cesse de pleurer. Je la rachèterai, dussé-je y sacrifier mon dernier dollar et ma dernière goutte de sang. Seulement, comment ferai-je pour arriver au plus vite à la Nouvelle-Orléans ? Peut-être trouverai-je à Tampa Bay un navire qui y retourne ; car Tampa-Bay possède une garnison qui demande à être souvent ravitaillée. Demain, dès la pointe du jour, je serai en route, et le Ciel m'aidera à retrouver notre Léonta.

Ces mots, notre Léonta, furent toute une révélation pour la pauvre femme, qui comprit que l'âme de Crawford venait de s'élever enfin à un sentiment de famille. Cependant, sans répondre un mot, elle s'assit sous la véranda, laissant couler en silence les larmes qui remplissaient son cœur, et suivant des yeux le schooner dont la voile blanche apparaissait encore, de moment en moment, dans la vive lumière du soleil, et qui s'éleva complétement dans la profondeur de l'horizon.

VI. — Le Bazar d'Esclaves.

Quelques jours après les événements que nous venons de raconter, les journaux du soir publièrent une annonce qui excita au plus haut degré l'attention et la curiosité des habitants de la Nouvelle-Orléans. Elle était conçue en ces termes :

— MM. Charles Weston et Parker, rue de

l'Esplanade, no. 137, ont l'honneur de porter à la connaissance du public qu'ils ont à vendre la plus merveilleuse quateronne qui ait été jusqu'à ce jour présentée sur la marché de cette ville. Les propriétaires, qui peuvent se flatter d'avoir constamment fourni les esclaves de la meilleure qualité, ne croient pas trop dire en annonçant que jamais peut-être un échantillon plus parfait de femme de couleur n'a été offert aux connaisseurs.

— S'adresser aux sous-signés, depuis huit heures jusqu'à onze heures du matin au plus tard, leur adjudication ordinaire de nègres devant commencer immédiatement après.

— Ils saisissent cette occasion pour se recommander de nouveau à la bienveillance que l'honorable public n'a cessé de leur témoigner, l'assurant, de leur côté, qu'ils ne négligeront rien pour continuer à justifier cette confiance par un choix toujours parfait de tous les articles qui ont rapport à leur commerce.

— CHARLES WESTON et PARKER, négociants en esclaves.

Il était à peine huit heures du matin, et la rue de l'Esplanade offrait déjà un tableau d'une animation extraordinaire. Une foule de curieux affluait de toutes parts vers un vaste bâtiment, dont la porte cochère était garnie d'une grande plaque de cuivre, sur laquelle se lisaient, en lettres d'émail noir, les noms de Weston et Parker.

(La suite au prochain numéro.)

vaut être appliqués à la colonisation. Ce sur-

pendant, nous devons nous en tenir, serait

quant à la colonisation, ce sur- pendant, nous devons nous en tenir, serait

Quantité de vus pratiques et justes ont

M. Benoît, député de Napierville, qui est

M. le Président, Je n'ajouterai que quelques remarques

Avant aujourd'hui, le sujet qui nous occupe

Le rapport que je cite attribue cette

L'éducation peut beaucoup pour prévenir

ministre de l'instruction publique nous

Jusqu'aujourd'hui, l'Etat a richement

M. Cheneau, tout en approuvant l'idée

Les capitaux, voilà ce qui nous manque.

Une sage politique nous conseille aussi

Comme les premiers débuts de nos

C'est dans les cantons propres à la culture

Alors ils pourront disposer facilement

Il est de mode dans notre pays de rejeter

Le gouvernement ne peut tout faire,

Sans aller bien loin, nous avons la

M. Marchand, en résumant les débats

ler des faits désoleants qu'il (M. Marchand)

L'hon. Premier Ministre, a fait un

L'hon. membre pour Napierville avait

Pour résumer en quelques mots

L'hon. M. Dunkin expliqua qu'il n'avait

La motion de M. Marchand est

Le Franco-Canadien.

St. Jean, 4 Février 1863.

Correspondance Parlementaire.

Québec, 31 janv. 1863.

La question de l'indemnité des

M. Robert a tenu ces braves gens

La question souleva, comme toujours,

Après avoir tenu compte au

rations de l'hon. Ministre de Milice, la

Le même député, le Dr. Larue,

L'hon. M. Chauveau a répondu que

L'hon. M. Chauveau a répondu que

Le Concert d'hier au soir.

Nous avons assisté hier au soir à

L'Echo de la France.

Sommaire de la 62e livraison :

La Revue Canadienne.

Voici le sommaire de la première

PROCÉDÉS PARLEMENTAIRES.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Séance du 31.

Après les affaires de routine, M. Chau-

A Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur

La législature de Québec a voté \$4,000

Je reçois avec reconnaissance la

M. Dunkin dit que cet argent est à

M. Chauveau présente un projet

M. Rhéaume présente un projet

M. Carter présente un projet

M. Locke demande si les argents

M. Dunkin dit que la province

Le projet de loi concernant le chemin

Le projet de loi concernant le fonds

Ajournement à quatre heures

Compte-rendu de la Minerve.

Correspondance.

Verchères, 31 Janvier 1863.

M. LE RÉDACTEUR,

Vous avez des lecteurs dans la

Voici le document que je copie

JOHN FRASER, Euyer, Seigneur

commissaires pour la décision

de la Couronne, PATRON de la

St. Jean de Fraser, dans le township

Lochaber dans le comté d'Ottawa;

agent de partie des seigneuries

de la Couronne, PATRON de la

St. Jean de Fraser, dans le township

Ce qui précède n'est pas une

de Berry, les habitants de la division Rougemont ne trouvent pas leur représentant suffisamment titré, il faut avouer qu'ils sont exigeants.

TABELLION.

NOUVELLES DIVERSES.

—La misère est si affreuse dans diverses parties de l'Europe, et les victimes en sont si nombreuses que l'on ne prend pas la peine de les enterrer séparément; on les jette pêle-mêle dans une tranchée, comme au lendemain d'une bataille.

—Le nouveau ministre anglais à Washington, Mr. E. Thornton, doit être présenté aujourd'hui au Président. L'affaire des réclamations de l'Alabama doit être vivement poursuivie par les Etats-Unis.

—On a présenté, le 1er du courant, à la chambre des Etats-Unis, un projet de loi qui diminue de vingt-six millions de piastres les appropriations pour le service de la marine.

—La ville d'Aréquipa, Pérou, a été bombardée pendant 36 heures. Le Président Prado y a été défait et obligé de se retirer à Islay, à une courte distance d'Aréquipa.

—Le gouvernement Espagnol a pris des mesures au plus tôt de former un corps de volontaires pour être reconnu comme légion papale.

—Une nouvelle bataille a été livrée entre les Turcs et les Crétois, qui l'ont gagnée. Les Turcs ont perdu 250 hommes ou ignore le chiffre des pertes de l'armée Crétoise.

—Au Buenos-Ayres, le choléra commence à disparaître. Aucun combat n'a eu lieu depuis les dernières nouvelles. Le président Lopez est à Humaita, Paraguay, bien pourvu de provisions de guerre et de bouche.

—Les habitants de Killarney, Irlande, refusent à présent de contribuer au soutien de leur clergé, par ce qu'il a refusé de dire des messes pour les exécutés de Manchester, Allen, Gould et Larken.

—Un coup de vent a brisé en plusieurs endroits le fil télégraphique qui va de Londres à Liverpool, Angleterre, et a fait souffrir à plusieurs personnes des dommages assez considérables dans leurs biens. On dit qu'il y a plusieurs victimes.

TÉLÉGRAPHIE.

PARLEMENT LOCAL DE QUEBEC.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Procédés d'hier au soir.

Après la seconde lecture de plusieurs bills, et notamment de celui demandant l'incorporation de la société St. Jean-Baptiste, de la ville de St. Jean, et de celui demandant des amendements à l'acte d'incorporation de l'Union St. Joseph, de la même ville, M. Chauveau, en réponse à M. Laberge, dit que le gouvernement a l'intention d'arrêter les traités sur l'agriculture dans les écoles du pays.

Repondant à M. Bellingham, M. Chauveau dit que, jusqu'à ce que le parlement fédéral ait adopté un bill touchant les privilèges parlementaires, il serait prématuré pour une chambre locale de prendre l'initiative de la question.

M. Bellingham demande un rapport de l'état des lunatiques des asiles de Beauport et de St. Jean.

M. Langevin dit qu'à Beauport, la vie des patients coûte moins cher et que la bâtisse est plus confortable.

On adopte plusieurs motions. La chambre se forme en comité général, sur motion de M. Dunkin, et la discussion s'engage à propos des impressions et de la transmission des papiers parlementaires, des membres à leurs constituants.

Comme le bill concernant l'emmagasinage de la poudre concerne quelques règlements militaires, M. Chauveau a demandé quelque délai avant la seconde lecture du bill qui y a rapport.

La chambre s'ajourne à six heures.

Dépêches Générales.

Washington, 3.—M. Adams a, d'après une rumeur qui circule dans le Congrès, résigné sa charge de ministre américain en Angleterre.

Buffalo, 3.—Samedi dernier, il y a eu en cette ville une assemblée d'environ 2,000 fémies qui furent harangées par John O'Connell, le président de la fraternité, et le col. Walsh, de Californie.

Par le Câble.

Paris, 2.—Le Courrier Français d'hier au soir dit que la présence de l'amiral Fariagut à Naples est pour venir en aide aux libéraux italiens, contre les Français. Il se serait mis, paraît-il, en communication avec Garibaldi, dont il n'attend plus que la réponse.

Londres, 2.—Le corps d'Egyptiens qui faisait partie de l'expédition d'Abysinie, a sur la demande de lord Stanley, été rappelé par le Pacha d'Egypte.

Copenhague, 2.—Le roi Christian vient de signer le traité avec les Etats-Unis pour la vente des possessions danoises des Indes Occidentales.

Florence, 2.—Le prince Humbert et la princesse Marguerite de Gènes, viennent d'être formellement fiancés l'un à l'autre.

Dépêches de ce matin.

New-York, 3.—Le président Prado, après avoir été défait à Arequipa, Pérou, vient de se retirer à Lima. Forcé de se retirer chez le consul américain, pour échapper aux révolutionnaires, il s'est embarqué pour le Chili. Tout le pays est maintenant en pleine révolution.

Washington, 3.—Les nouvelles de Tunis, Algérie, nous apprennent que, le 27 décembre dernier, 200 personnes sont mortes de faim à Tunis. Il en meurt tous les jours au-dessus de cent, par la même cause.

New-York, 3.—Le 25 décembre dernier, les arsenaux du gouvernement à Valparaiso, Chili, et une longue rangée de maisons ont été détruits par le feu. Pertes 125,000 piastres.

BULLETIN COMMERCIAL.

Marché Monétaire.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes New-York, 4 Fev. 11.00 heures A. M., Or, Argent, Change sur New-York, Change sur Londres, Greenbacks, Billets de la banque Commerciale.

MARCHÉ DE St. JEAN.

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Flour par quart, do do cent lbs., do Bled-d'Inde, do de Sarasin, Avoine par 40 lbs., Orge par 56 lbs., Graine de lin, Pois par minots, Bled de do, Bled-d'Inde 56 lbs., Sarasin 50 lbs., Patates, Oignons par douzaine, Volailles par couple, Oies, Dindes, Pigeons, Beurre frais par lbs., Miel, Lard, Mess par quart, Beuf par 100 lbs., Foin par 100 bottes, Paille, Bois à la corde.

Témoignage de Toronto en faveur de la Salsepareille de Bristol.

TORONTO, C. W., 6 juillet, 1864. Messieurs: Je crois nécessaire de vous faire part du bien que j'ai éprouvé de l'usage de la Salsepareille de Bristol, que je vous ai achetée. J'étais tourmenté depuis plusieurs mois d'une affection de la peau, qui me faisait éprouver de grandes douleurs; mon visage était couvert d'une horrible éruption.

Après avoir employé nombre de bouteilles d'autres remèdes sans aucun effet visible, je me décidai à essayer la Salsepareille de Bristol. Après une seule bouteille les bons effets de la Salsepareille devinrent évidents. Je persévérai, et après avoir pris cinq bouteilles je fus parfaitement guéri. Vous avez mon autorisation pleine et entière de faire connaître aux propriétaires de cette précieuse médecine le grand bien qu'elle m'a fait.

JAMES TREGEAR, No. 22, Masonic Arms Hôtel, West Market St.

Quelle est votre maladie? —On peut signaler une certaine variété de maladies de l'estomac. Pour chacune d'elles et pour toutes, le sens commun suggère que la médecine qui rend à cet organe toute sa vigueur est le vrai remède. Si le sens commun demande ce que c'est que ce remède, l'expérience répond: les Pilules de Bristol recouvertes de sucre. Les remèdes cathartiques sont nombreux, mais les neuf-dixièmes ne procurent qu'un soulagement temporaire et un grand nombre sont dangereux. Il vaut mieux laisser la dyspepsie suivre sa voie que d'essayer de la guérir avec le mercure. Le remède ainsi appelé détruit le patient plus rapidement que la maladie. Il n'en est pas ainsi des pilules de Bristol qui doivent leur efficacité aux extraits végétaux. Si le foie est malade, elles le rendent à son état normal, si les intestins sont obstinés, elles les rétablissent, si l'estomac est incapable de digérer parfaitement, elles lui rendent sa vivacité.

Ces pilules sont renfermées dans des flacons en verre, et se conservent sous tous les climats. En vente chez tous les principaux droguistes.

Les plus hauts prix sont payés pour l'Avoine et l'Orge.

Billets Américains achetés et vendus par

JAS. MACPHERSON, [Ci-devant Macpherson & Sinclair.] Rue Front, St. Jean, 1er mars 1867.

UN BIENFAIT PUBLIC.

La santé de nos enfants est certainement la base du bien-être général d'une nation, et de l'accroissement de sa grandeur, et nous n'hésitons pas à donner le titre de bienfaiteur public à celui qui entreprendra la santé dans nos familles.

Eh! bien, les Pastilles-à-Vers végétales de Devins vous procureront cette santé que vous désirez; c'est un remède sûr et efficace, qui donnera la vie et la force à l'enfant malade et délicat, ramènera les couleurs sur ses joues pâles et la vivacité à ses yeux appesantis.

Assurez-vous que l'on vous donne les Pastilles de Devins, qui sont chacune d'elles estampillées de son nom, toutes les autres étant pour le moins sans aucune utilité.

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District d'Iberville.

DANS LA COUR SUPERIEURE. SAMEDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER mil huit cent soixante-et-huit.

EN VACANCE. No. 129. Dame Catherine L. Ready, de la ville de St. Jean, dans le District d'Iberville, épouse de George R. Charlton, Ecuyer, du même lieu, et par lui défendeur autorisée à Porter des Procès-verbaux.

vs. Edouard Thomas Thibault, de la ville et district susdits, Ecuyer, chirurgien et droguiste, SUBROGÉ DÉFENDEUR.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de M. MacDonald, Avocat de la Demanderesse, en vertu de l'arrêt par le retour du Sheriff de ce District, sur le Procès-verbal, émané en cette cause, que le Défendeur a l'usage de son domicile en Canada, dans la Province de Québec, et ne peut être trouvé dans ce District d'Iberville, que le dit Défendeur, par un avisement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvellet appelé "The News," et deux fois en langue française dans le papier-nouvellet appelé "Le Franco-Canadien," tous deux publiés dans la dite ville de St. Jean, soit notified de comparaître devant cette Cour, et à répondre à la demande de la dite Demanderesse sous deux mois après la dernière insertion de tel avisement; et, sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis à la dite Demanderesse de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

L. G. MARCHAND, DÉF. P. C. S. 31 Janv. 1868.

MOISE LEFEBVRE

Marchand de Chaussures, ST. JEAN, C. E.

Le soussigné devant faire des changements notables dans son commerce, vendra son vaste assortiment de chaussures de toutes sortes, au

PRIX COUTANT.

M. LEFEBVRE avertit, en même temps, ses débiteurs qu'il désire régler immédiatement tous ses comptes de commerce.

St. Jean, 18 Jan 1867.

A. DROLET,

BUREAU: RUE BUSBY, ST. JEAN. CHEZ J. L'ECUYER, NOTAIRE, Vis-à-vis chez M. Delagrave, Avocat.

—Réception des billets promissaires et échange des achats de servitudes, chirurgie, hypochéques et toutes espèces de réclamations.

\$5000.00 A prêter par montants de 5 à 100 piastres sur Billets promissaires approuvés. St. Jean, 1er octobre 1867.

JAMES MACPHERSON,

[Ci-devant Macpherson & Sinclair.] MARCHAND D'ÉPICERIES ET PROVISIONS, EN GROS ET EN DETAIL. ST. JEAN.

Aux Dames et Messieurs DE ST. JEAN.

Le Dr. LEFAIVRE Dentiste, ève gradué du collège des dentistes de Pennsylvanie à Philadelphie, informe respectueusement le public qu'il a ouvert un bureau de consultation sur toutes les branches de sa profession.

Le Dr. Lefavre nettoie, remplit, extrait et passe les dents à des conditions libérales. St. Jean, 18 oct. 1857.

Pharmacie de St. Jean

RUE FRONT, ST. JEAN, C. E. Un assortiment complet de

REMEDES,

Médecines Patentées, Parfums, Brosses, Eau de Floride, Cologne, Ste. Catherine et Bois de Teinture etc., etc., etc.

PILULES DE TOUTES SORTES PAIN-KILLER, &c., &c. F. L. WIGHT. St. Jean, 4 sept. 1866.

A. N. CHARLAND, AVOCAT,

Bureau vis-à-vis le Presbytere, St. Jean.

Il suivra les Cours du District d'Iberville et de Bedford.

A. BERTRAND,

Commerçant de Grains, Foin et autres Produits Agricoles.

Tient maintenant son Bureau dans la bâtisse ci-devant occupée par M. T. ARPIN, sur la Place du Marché, Porte voisine des Bureaux du Franco-Canadien.

M. BERTRAND paiera les plus hauts prix pour le Foin et toutes espèces de Grains et de produits.

St. Jean, 12 oct. 1867.

HOTEL DU PEUPLE

TENU PAR AMABLE LUSSEIER, RUE PARTITION.

Dans l'ancienne maison de Mme. Bonneau.

Les voyageurs et cultivateurs y trouveront tout le confort désirable.—PENSION A BAS PRIX. Il y a une bonne cour de bannes remises et écuries. St. Jean, 3 Mai 1867.

CAFÉ DE MOCA ET DE JAVA.

Cassonades jaunes et raffinées, sucre blanc écrasé, épices de toutes sortes. JAMES MACPHERSON.

GRANDS MARCHÉS !!

Ventes au prix coûtant !

H. J. LAROCQUE

Marchand en gros et en détail de Marchandises Sèches, Epicerie, Provisions, Ferronneries, Vins et Liqueurs de toutes espèces.

RUE FRONT, ST. JEAN. Le soussigné prévient le public qu'étant sur le point de quitter son fonds de marchandises sèches, il vendra tout son vaste assortiment de cette branche de son commerce au PRIX COUTANT.

Ses autres marchandises seront aussi vendues à un prix très réduit. Chacun doit s'empresser de profiter d'une chance aussi rare. H. J. LAROCQUE. St. Jean 8 mai 1867.

THÉS NOUVEAUX.

Sonchong anglais, meilleur gunpowder Yeang Hyson, Twankay, Thé du Japon, Congo, Colong, Impérial, etc. Le meilleur qui soit sur le marché. JAMES MACPHERSON.

ARGENT A PRETER

Bureau d'Agences.

M. N. J. TESSIER, ST. HYACINTHE.

Agent général, négociateur d'emprunts sur bien-fonds; marchand à commission, sous-agent de la compagnie d'assurance contre le feu, la

PHOENIX DE LONDRES. M. TESSIER a en mains des capitaux qu'il prêtera, au taux de huit par cent, à n'importe quel montant. N. J. TESSIER, St. Hyacinthe, 31 Déc. 1867.

FLEUR ET MOULÉE.

Fleur à pâtisseries XXX, fleur sup. No. 1, farine d'avoine et de blé-d'inde, etc. Toutes garanties, grands avantages pour le commerce. JAS. MACPHERSON.

EDOUARD L'ECUYER,

HUISSIER, Rue Busby, St. Jean, P. Q.

Onésime Béliveau.

(Porte voisine au Nord de l'Hôtel Monette.) Grand assortiment d'Épicerie, Liqueurs, Poisson, Marinades, Fruits, Provisions, Huiles, Lampes, Peintures, Brosses, Verreries, Remèdes Patentés, &c &c &c.

LE TOUT A BAS PRIX.

St. Jean, 24 Mai 1867.

FAIENCES ET VERRERIES.

Un assortiment très choisi de faïences, de porcelaines, de verreries, etc., comprenant tous les genres de lampes à kérosine. JAS. MACPHERSON.

L. C. N. Prefontaine,

MARCHAND D'ÉPICERIES, de Provisions, Thé, Sucres, Vins, Liqueurs, Tabacs, Sigars, Fleur, Lard, etc., etc.

Aussi en mains un complet assortiment de Bois, Lattes, Bardoux, Planches et Madrier de toutes sortes.

COIN DES RUES FRONT ET ST. JACQUES St. Jean, 14 Juin 1867.

EDOUARD CHEVALIER,

HORLOGER, D'Iberville, se chargera de l'exécution d'ouvrages à domicile. Ses ouvrages sont garantis.

Épicerie Nouvelles.

Liqueurs et Provisions de Choix, &c

JAMES O'CAIN

Informe respectueusement le public qu'il a ouvert un magasin dans la maison ci-devant occupée par M. Patriek Scullins, Hotelier, RUE FRONT, St. Jean, et qu'il offre maintenant en vente un superbe assortiment de

Thé, Café, Sucre, Sirop, Epices, Fleur, Lard, Poisson, Sel, Huiles, &c.

AUSSI Vins et Liqueurs purs et de bonne qualité en barrique et en bouteilles, et un assortiment général de

Ferronneries, Groceries, &c.

—DE PLUS— HUITRES FRAICHES, POISSON FRAIS ET SALE, POMMES SECHES ET VERTES. à très bas prix. JAMES O'CAIN. St. Jean, 9 mai 1867.

A. DEWAR

Confiseur et débiteur de Biscuits (Crackers.) N GROS ET EN DETAIL, Vis-à-vis le Bureau de poste, ST. JEAN.

Constamment en mains une grande variété de sucrés confectionnés et de biscuits.

AGENT pour la vente des célèbres BOSTON CRACKERS de MM. Fletcher & Sanborn, de Sherbrooke.

On demande un Confiseur. St. Jean, 4 Juin 1867.

FERRONNERIES ET COUTLERIE

De la meilleure qualité possible. JAS. MACPHERSON.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE BEDFORD.

Acte Concernant la Faillite, 1864. DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de DAVID T. R. NYE, FAILLI. Vendredi, le VINGT-NEUVIÈME jour de Février prochain, le soussigné fera application à la dite cour pour une décharge, en vertu du dit acte. DAVID T. R. NYE. Phillipsburg, 16 Déc. 1867.—2m.

Laberge & Paradis, AVOCATS.

ST. JEAN. C. J. Laberge, C. R. E. Z. Paradis. MM. Laberge & Paradis ont leur Office des districts d'Iberville, de Bedford et de Montréal.

HUILES, PEINTURES, &c.

Huile de charbon et de kérosine, savon, empois, sel, térébentine, etc. Un assortiment supérieur et considérable JAMES MACPHERSON.

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

UNE jolie propriété située sur la rue St. Jacques appartenant à M. D. SCHEFFER, actuellement l'ÉPIERIE BORVIN, de la contenance de 72 pieds de front, sur 144 de profondeur, avec maison, boutique à bois, de peinture et de forge, &c. Conditions des plus faciles. S'adresser à H. J. LAROCQUE. St. Jean, 5 déc. 1867.

J. L'ECUYER, NOTAIRE,

RUE BUSBY. St. Jean, 16 Mai 1865.

FRUITS SECS, &c.

Raisins, figues, raisins de Corinthe, prunelles amères, châtaignes, noisettes, macaroni, vermicelli, riz, ségo, etc. L'assortiment de ces marchandises est de meilleure qualité. JAMES MACPHERSON.

SAUVES VOSTRE ANI-ME!

Il n'y a plus de VERMIFUGES! Ou ne se sert plus d'HUILES EMPOISONNEES! On n'emploie plus de ces PCUDRES NAUSEABONDES! Dont la vue seule cause tant de dégoût aux enfants qui sont troublés par les vers.

VEGETALES DE DEVINS

Les végétales de Devins sont les seules que nous puissions recommander; c'est la préparation la plus simple, la plus sûre et la plus efficace que l'on puisse administrer pour la destruction des vers. Voici un résumé de leurs qualités supérieures: elles sont purement végétales, elles sont administrées, et leur efficacité est sans parallèle. Dans les milliers de cas où elles ont été employées, les résultats les plus satisfaisants ont été apparents et les pères et mères s'empressent d'eux-mêmes de prouver leur supériorité incontestable sur tous les autres remèdes. Un autre avantage d'une importance majeure est celui-ci: on peut les donner à prendre aux enfants les plus délicats et en très bas âge sans craindre aucun résultat fâcheux.

AVIS IMPORTANT.—Le succès immense qu'ont obtenu ces PASTILLES a fait surgir nombre d'imitations frauduleuses, nous prions donc les acheteurs de s'assurer qu'on ne leur vend pas un article falsifié. Les vrais PASTILLES-A-VERS recommandés ci-haut sont estampillées DEVINS et sont mises en bouteille de TRENTE PASTILLES avec les directions au long et ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

On peut se les procurer chez tous les principaux Droguistes de la ville, et en gros et en détail chez

Devins & Bolton, CHIMISTES,

Près le Palais de Justice, MONTREAL, P. Q. Et chez tous les principaux marchands de la campagne. 2 Nov. 1867.

Favoris et Moustaches!

Croissent sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du restaurateur capillaire du Dr. Seigler, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'Épilation de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatteur. Les noms de tous les auteurs sont enregistrés et si satisfaction n'est pas donnée, l'argent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paqueté, et franc de port, une piastre. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez BERGER SHUTTS & Co. Chimistes, No. 2-5, rue River, TRIOY, N. Y.

ALPHONSE DECELLES
MARCHAND DE
LIQUEURS DE TOUTES ESPÈCES.
 DE
MARCHANDISES SÈCHES,
 Epicerie, Ferronneries, Faïence, &c., &c.
 RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.
 M. DECELLES vient de recevoir un assortiment des plus complets de toutes espèces de marchandises de goût : son fonds de grocerie, faïences, ferronneries ne laisse rien à désirer. Il vend aussi à des prix très réduits, toutes espèces de provisions, tels que Lard, Fleurs, Pois on, &c.
 St. Jean, 14 Juin 1867.

OLIVIER LEFEBVRE
 Ancien magasin de
M. CHARLES LANGELIER,
Place du Marche, St. Jean, C. E.
 Marchand d'Epicerie, Vins, Liqueurs, Lard, Fleur, Sel, Poissons et autres Provisions, Faïences et Verreries, &c.
 La longue expérience de M. Lefebvre dans le commerce offre au public les meilleures garanties et lui permet de compter sur le patronage légitime de la ville de St. Jean, d'Iberville et de toutes les paroisses environnantes.
 OLIVIER LEFEBVRE.
 t. Jean, 14 nov. 1867.

1821.
W. Borbridge
 MANUFACTURIER DE
SELLES, HARNAIS, MALLS
ET VALISES,
 RUE FRONT, ST. JEAN.
 (Etabli en 1821.)
 C'est ici que l'on trouve des Sells, Harnais, Malls et Valises au plus bas prix et de la meilleure qualité.
 Tous les ouvrages sont garantis.
VENEZ VOIR ET JUGEZ POUR VOUS-MEME.
 St. Jean, 14 Juin 1867.

XXX BIÈRE PALE!
SHERIDAN & MAGUIRE
 Propriétaires de la Nouvelle Brasserie,
ST. JEAN.
 Prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils manufacture actuellement les meilleures qualités de
BIÈRE DOUCE ET AMÈRE!
 qu'ils vendront au gaion ou en bouteilles à des prix extrêmement réduits.
 Toute la Bière faite par les sous-signés est garantie pure et exempte de toute altération.
SHERIDAN & MAGUIRE.
 t. Jean, 12 oct. 1866.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE
BIJOUTERIE ET D'HORLOGERIE!
L. H. MARCHAND.
 Vient d'acheter la vaste fonds de Bijouterie et d'Horlogerie de MM. Warrinton & Cie, auquel il a ajouté un grand nombre d'articles du dernier goût, qu'il vendra à des prix très réduits au magasin ci-dessus occupé par MM. Warrinton & Cie, Rue Front, St. Jean, vis-à-vis l'Hôtel Mott. On y trouvera un assortiment très varié de Bijouterie de toutes espèces, telles que :
PENDULES en fonte, en bois, ouvragées, &c.—**MONTRES** en or et en argent.—**CHAINES** en or, en argent, &c.—**HORLOGES** Américaines et Anglaises.—**EPINGLES** en or, en argent, en plat, &c., &c.—**ANNEAUX**, **PENDANTS D'OREILLES**, &c., de toutes sortes.
 Aussi :—Des **PIPES** en écume de mer, en imitation d'écume, en caoutchouc et en bois.
SERVICES EN ARGENT et beaucoup d'autres articles trop nombreux à détailler.

GRAND ETABLISSEMENT DE FERBLANTERIE.
JOHN HOWIE,
 RUE FRONT, ST. JEAN,
 Vient d'agrandir son établissement et d'y ajouter un assortiment très complet de
POELES de toutes sortes, **DUSTENSILES DE CUISINE** en ferblanc, en bois, en fer et en métal.
CAGES D'OISEAUX, COUVERTS DE PLATS, &c., &c., &c.
LE TOUT A DES PRIX TRES REDUITS.
 Il répare avec le plus grand soin toutes espèces d'articles dans sa branche.


Au public de St. Jean et des environs.
J. McDonough,
MARCHAND-TAILLEUR,
 ANNONCE respectueusement qu'il vient de recevoir son assortiment du printemps de
Draps, Casimirs, Patron de Vestes, &c.
 Qui forme incontestablement une des plus belles variétés d'étoffes qui se soit jamais offerte en vente dans St. Jean.
PATRON NOUVEAU! Couleurs Nouvelles!
PRIX REDUITS!
 Habillements complet pour \$8, \$10, \$12, et au-dessus.
 Les messieurs désirant se pourvoir d'habillements pour le printemps ou l'été feront bien de donner leurs ordres sans délai.
 AINSI EN MAINS Cravates Collets en toile et en papier, Mouchoirs, Gants, &c. Formant un assortiment élégant, varié et complet.
PRIX TRES MODERES.
 Grande réduction de prix pour argent comptant.
 St. Jean, 8 mai 1867.

ATTENTION! ATTENTION!
BOURGEOIS & DAVIGNON
 Ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont toujours en mains un assortiment
Complet de Marchandises Sèches
 Consistant en Draps Noirs, Draps de Dames de toutes Couleurs, Tweeds Anglais et Ecosais, Etouffes du Haut-Canada, de tous prix et de toutes les couleurs.
 Indiennes, Cotons, Guillaumes, Cobourgs, Alpacs, Mérinos, Mousselines de Laine Françaises, Châlis, Barèges de toutes les couleurs, Parasols, Bas, Gants, Crinolines, Tapis, Rideaux et Tapisseries de toutes espèces &c., &c., &c.
 Ils ont aussi un assortiment des plus complets de
Groceries, Epicerie, Ferronneries, Fer en Barre, Vins et Liqueurs de toutes sortes, Charbon, Poeles simples et doubles, &c. &c., &c., &c.
 Le tout à bas prix.
 Allez leur rendre visite avant d'aller ailleurs.
BOURGEOIS & DAVIGNON.
 Rue Front, St. Jean, [vis-à-vis le pont d'Iberville.]
 8 Mai 1867


PROFITEZ DE CETTE CHANCE!
L'ARGENT EST TRES RARE!
Jos. Ed. CLEMENT & Cie.
 Devant dissoudre leur Société au printemps, se sont décidés à vendre
POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT,
D'ICI AU 15 FEVRIER PROCHAIN, (1868.)
 Epoque de leur dissolution, tout
Leur Fonds de Marchandises Sèches
ET DE MARCHANDISES FAITES.
 DE PLUS ILS OFFRIRONT,
COMME PRESENTS DU JOUR DE L'AN,
DES BILLETS DE CHANCE,
 pour chaque montant de quatre piastres qu'on achètera.
Jos. Ed. CLEMENT & Cie.
 Enseigne du Pavillon Rouge, Rue Front, St. Jean,
 23 déc. 1867.

Affligés ne souffrez plus.
 Par l'usage de l'Élixir du Dr. Joinville, vous pouvez obtenir une cure permanente, moyennant une dépense insignifiante.
 Le succès étonnant qu'a obtenu cette médecine d'une valeur inestimable, pour les débilités physiques et nerveuses, prostration et débilité générale, la perte des forces musculaires, et contre toutes les conséquences des indiscretions de jeunesse, en a fait le remède le plus précieux que l'on ait découvert.
 Il fera disparaître toutes les affections, d'oppression, excitations des nerfs, l'insomnie, la perte de mémoire, les idées confuses, les penchants au suicide, la peur, l'insomnie, etc. Il rétablira l'appétit et la santé de ceux qui les ont détruits par les excès sensuels ou les pratiques vicieuses.
 Jeunes gens, ne vous laissez plus substituer par les charlatans et les praticiens ignorants, mais envoyez sans délai pour l'Élixir, et soyez à l'instant rendus à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans chaque cas.
 Prix, une piastre ou quatre bouteilles à la même adresse pour trois piastres.
 Une bouteille suffit pour opérer une guérison dans tous les cas ordinaires.
 La outre les Pilules Spécifique du Dr. Joinville pour la guérison prompte et permanente de la Gonorrhée, Gleet, Décharges Vénériennes, Gravelle, Strietures, et toutes affections des reins et de la vessie. Guérisons opérées dans l'espace d'un à cinq jours. Ces pilules sont composées d'extraits végétaux, qui ne peuvent affecter le système ni affecter les patients de nausées ou de mauvaises haleine. Aucun changement de nourriture n'est requis pendant le traitement, qui ne dérange, en rien, les habitudes ni les occupations du patient. Prix : une piastre la boîte.
 L'un ou l'autre des articles sus mentionnés sera expédié soigneusement encheté et franc de port, par la poste ou l'express, à l'adresse de toute personne en faisant la demande sur réception du prix.
 Adressez tous ordres à
BERGER SHUTTS & Co. Chimistes.
 No 285 River Street, Troy N. Y.
JAMBONS, LARD.
 Morue, lardons, maquereau, fromage anglais et américain.
 Lard salé d'une qualité très supérieure.
JAS MACPHERSON.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits : La beauté si rare et si précieuse S'offre à tous : tous peuvent être jolis.
 PAR L'USAGE DU
LIQUIDE BLANC,
 Emaillé de
CHASTELLAR.
 Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse.
 Les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus perçants, et comme elle est exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens qui le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30-000 bouteilles, ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la malle sur réception de l'ordre et de l'argent franc de port, par **BERGER, SHUTTS & Co., Chimiste,** 285, rue River, Troy, N. Y.
EXCELSIOR! EXCELSIOR!
L'Exterminateur de Cheveux
Chastellar,
 Pour enlever les cheveux superflus.
 Pour les Dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni n'endommage la peau, mais agit directement sur les racines. Il est garanti pour faire disparaître les cheveux superflus tant sur les fronts bas que sur toute autre partie du corps, complètement et radicalement, tout en laissant la peau douce unie et naturelle. Cet article est le seul en usage en France et le seul dépilatoire effectif en existence. Prix, 75 centimes le paquet, envoyé franc de port, à n'importe quelle adresse sur reçu de l'ordre par **BERGER SHUTTS & Co., Chimistes,** 285, rue River, Troy, N. Y.
Dr. M. M. MITIVIER,
 RUE STEPHENSON.
 Iberville, 5 Avril 1867.

Salsepareille de Bristol.
 En Grande Bouteille.

Le grand Purificateur du Sang
 La seule bonne Préparation pour la guérison permanente des cas les plus dangereux de croûte, dartres, tumeurs, ulcères et impétigo, et pour toutes les espèces d'éruptions scrofuleuses.
 C'est aussi un remède sans parallèle pour les Rhumes, Endures blanches, Névralgie, Débilité générale du système nerveux, Perte de l'appétit, Langueurs, Etourdissements, et toutes les Maladies de Foie, les Fièvres intermittentes, Fièvres bilieuses, Jaunisse, etc., etc.
 C'est le meilleur Remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang et par l'usage immodéré du calomel.
 Les malades peuvent être assurés qu'il n'entre pas, dans ce Médicament, la moindre particule de Substance Mercurelle, Minérale, ou d'aucune Substance vénéneuse. Il est parfaitement inoffensif, et peut être administré aux personnes les plus affaiblies par la maladie, comme aux enfants les plus délicats, sans faire le moindre mal.
 Des directions complètes pour se servir de ce Remède se trouvent imprimées sur les Papiers qui enveloppent la Bouteille; et afin de se tenir en garde contre les contrefaçons, voyez si la signature de **LANMAN & KEMP** se trouve sur l'affiche bleue.
 Seuls Fabricants : **LANMAN & KEMP,** Nos. 63 71 et 73, Water St., New-York, E.-U.
 A vendre par tous les pharmaciens en Canada. A St. Jean par **F. L. Wight** et **J. B. Carrière, marchand.**
 21 décembre 1863.
Carreau & Rainville,
 AVOCATS.
 RUE ST. JACQUES, ST. JEAN.
 Suivent le Circuit de Napierville.
H. CORREN,
ORFÈVRE ET HORLOGER
 RUE RICHELIEU, COTE EST
 Tous les ouvrages sont garantis.
 St. Jean, 30 mai 1860

Pain Killer!
 EST UN BAUME POUR TOUTES LES BLESSURES
 Nos premiers Médecins l'emploient et en recommandent l'usage; les Pharmaciens et constamment la demande fréquente, et les Drogistes en Gros la considèrent comme un des Articles les plus importants de leur commerce. Tous les Marchands de Médecine parlent en sa faveur, et sa réputation comme remède de grande valeur est parfaitement reconnue et en fait la plus importante médecine du siècle.
PRIS INTÉRIEUREMENT, IL GUÉRIT la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes, les Douleurs d'Estomac, d'Intestins, les Coliques, la Dyspepsie les Maux de Gorge, les Rhumes, la Tox, &c., &c., &c.
APPLIQUÉ A L'EXTÉRIEUR, IL GUÉRIT les Clous, les Contusions, les Panaris, les Coupures, les Brûlures, les Entorses, les Tumeurs, les Maux de Dents, les Douleurs dans la Figure, la Névralgie, le Rhumatisme et les Engorgements des Pieds, &c., &c., &c.
 La Douleur semble être l'appanage des pauvres mortels de même que la mort, et elle s'abat sur nous à tout moment. Il est conséquemment très-important que l'on puisse se procurer des moyens de soulagement au moment où nous en avons besoin.
 Ce moyen de soulagement réside dans le **PAIN KILLER** de **PERRY DAVIS**, dont la réputation est répandue sur tout le globe. Dans les glaces des régions polaires comme sous le soleil des tropiques, sa vertu est reconnue et appréciée. Et en lui l'humanité souffrante a trouvé un soulagement à ses douleurs.
 L'effet du **PAIN KILLER** sur le patient, lorsqu'il est pris à l'intérieur, est vite dans les cas de Rhumes, Tox, Douleurs d'Intestins, Choléra, Dysenterie et autres dérangements du système. Son succès comme remède appliqué à l'extérieur dans les cas de Brûlure, de Contusions, d'Entorses, de Coupures, de Piqures d'Insectes, etc., lui a valu une des premières places parmi les médicaments du jour.
 Le nom de la médecine "**PAIN KILLER**" est notre marque de commerce. Nous avons le droit exclusif de nous en servir et nous n'avons jamais manqué de le faire valoir en temps et lieu dans toutes et chacune des nombreuses actions intentées à des parties préparant ou vendant des articles sous ce nom ou si semblable qu'il pouvait tromper le public.
 Ménez-vous des contrefaçons. Demandez **PAIN KILLER VÉGÉTAL** de **PERRY DAVIS** et pas d'autre.
 A vendre chez tous les Pharmaciens et Epiciers.
Prix, 15 cts. 25 cts, 50 cts, la Bouteille.
Perry Davis & Fils,
 Fabricants et Propriétaires
 378, Rue St. Paul,
 Montréal, C. E.
 8 juillet

Pilules Végétales de Bristol
 ENDUITES DE SUCRE,

Le grand remède pour les maux de
poumons, d'estomac et d'entrailles.
 Mises dans des fioles de verre et garanties propres à être conservées dans tous les climats.
 Ces Pilules sont expressément préparées pour opérer en harmonie avec la **SALSEPAREILLE** de **BRISTOL**, ce grand Purificateur du Sang dans les Maladies résultant d'humeurs dépravées et de sang impur. Sous l'influence de ces deux **GRANDS REMÈDES**, les Maladies jusque-là considérées comme entièrement incurables, disparaissent promptement et permanentement. Dans les Maladies suivantes, ces Pilules sont le Remède le plus sûr, le plus prompt et le meilleur qui ait été préparé, et doit être encore appliqué à la dyspepsie ou indigestion, les maux de pousmons, la constipation, les maux de tête, l'hydropisie et les piles.
 Depuis plusieurs années, ces Pilules ont été employées dans la pratique quotidienne, toutes les personnes souffrantes, et ont obtenu la plus grande confiance qu'elles sont recommandées aux patients. Elles sont composées avec les Extraits Végétaux et Baumes les plus coûteux et les plus purs, et dont il n'y en a de très-peu employés dans les Médecines ordinaires, a cause de leur coût élevé; cette combinaison de rares propriétés médicinales est telle que dans les maladies longues et difficiles, où les autres Médecines ont complètement failli, ces Pilules extraordinaires ont opéré des guérisons complètes.
Seulement 25 Centimes la Fiole.
 A vendre par tous les Pharmaciens en Canada.
J. F. HENRY & CIE.,
 Agents-Généraux pour Montréal,
 303, Rue St. Paul, Montréal.
 A vendre à St. Jean chez **M. F. L. Wight** et **J. B. Carrière, marchand.**
 21 décembre 1863.
Dr. BAUDOIN,
 Rue McCUMMING,
 Vis-à-vis chez M. Alex. Nadeau, fils.
 St. Jean, 2 octobre 1866.